



APPEL A CANDIDATURES

Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts à travers la Direction des arts et du livre lance un appel à candidatures pour la 3^{ème} édition du concours "Grand Prix Littéraire du Bénin". Il s'agit d'une compétition annuelle qui vise à :

- mettre en valeur la diversité de la création littéraire nationale ;
- faire découvrir et promouvoir les écrivains béninois et leurs œuvres ;
- encourager le professionnalisme chez les éditeurs nationaux ;
- déceler, stimuler et valoriser les jeunes talents littéraires ;
- favoriser le positionnement de notre pays sur la scène littéraire africaine et mondiale.

L'édition de cette année consacre une œuvre littéraire de fiction écrite en français par des auteurs de nationalité béninoise dans les catégories ci-après : la **nouvelle, le théâtre, le roman, le conte et la poésie.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'**au 31 août 2021 à 12 heures au plus tard.**

La participation à ce concours est ouverte aux œuvres d'auteurs de nationalité béninoise, publiées entre le **1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2021** inclus. Les auteurs ne peuvent faire directement acte de candidature. Seuls les éditeurs détenteurs de l'agrément d'éditeur signé de la Direction des arts et du livre sont habilités à présenter des candidatures parmi les auteurs de leurs catalogues. La participation par éditeur est limitée à trois (3) titres d'auteurs différents (toutes catégories confondues) au maximum. Les ouvrages d'auteurs collectifs ne sont pas éligibles.

Pour faire acte de candidature, l'éditeur doit soumettre, sous pli fermé pour toute catégorie visée, à la Direction des Arts et du Livre, dix (10) exemplaires identiques de l'œuvre, accompagnés de la fiche de candidature et d'une copie de l'agrément d'éditeur. Les dossiers de candidature comprenant des exemplaires de titres d'éditions différentes ne seront pas acceptés.

Les plis, soigneusement fermés, doivent porter la mention : « **Candidature au Grand Prix Littéraire du Bénin – 3^e édition** » et être déposés contre récépissé à la Direction des Arts et du Livre.

La particularité cette 3^{ème} édition est la création de deux prix spéciaux dénommés : « **Prix de l'éditeur** » et « **Prix du journaliste littéraire** » qui visent à distinguer et à récompenser l'éditeur et le journaliste critique ou chroniqueur littéraire qui ont le plus marqué, de par leurs productions, la vie littéraire du Bénin ces trois dernières années. Pour ce faire, deux jurys distincts composés chacun de trois membres sont mis sur pied pour évaluer les différents concurrents.

Pour le Prix de l'éditeur : justifier d'un minimum de deux ans d'existence ; remplir toutes les conditions réglementaires exigées par la DAL; avoir publié au moins trois ouvrages à la date de la candidature. Toutes ces informations doivent être fournies à travers :

- une lettre de motivation présentant la maison d'édition ;
- l'agrément signé par la DAL ;
- un catalogue où figurent les titres des ouvrages ;
- trois exemplaires d'ouvrages édités par la maison.

Pour le Prix du journaliste littéraire : être un journaliste lié à une rédaction; avoir régulièrement publié des chroniques, comptes rendus de lecture et critiques littéraires. Les preuves de tous ces renseignements doivent être apportées dans le dossier de candidature à travers.

- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée de la carte de presse de la HAAC;
- la preuve de trois publications diffusées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2021.

Le lauréat du **Grand Prix Littéraire du Bénin** reçoit, à titre individuel :

- une enveloppe financière d'un montant de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA** ;
- un trophée.

Les lauréats des prix de l'éditeur et du journaliste critique/chroniqueur littéraire reçoivent respectivement une enveloppe financière d'un montant de **trois millions (3 000 000) de francs CFA** et d'un million (1 000 000) de francs CFA.



Fait à Cotonou, le

22 Juillet 2021

Éric F. TOTAH
Directeur de Cabinet



FICHE D'INSCRIPTION

Sont recevables les œuvres écrites en français par des écrivains de nationalité béninoise et publiées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2021 inclus.

Titre : _____
Date de parution : _____
Genre littéraire : _____

1. La maison d'édition

Nom : _____
Adresse postale : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Personne responsable de la candidature (identité et contact) : _____

2. L'auteur

Nom : _____
Adresse postale : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

La maison d'édition ci-dessus déclare désignée déclare avoir pris connaissance du règlement du **Grand Prix Littéraire du Bénin** et en accepte, sans réserve, les clauses afin d'y inscrire l'auteur ci-dessus présenté. Pour valoir dépôt et inscription.

Fait à : _____ Le : _____

L'éditeur (Signature et cachet)

Prière retourner cette fiche accompagnée de dix (10) exemplaires de l'œuvre à :

